

Peu importe comment vous le regardez, la fraude nous affecte tous.

Qu'est-ce que la fraude ?

La fraude est reconnue comme un acte répréhensible ou criminel à des fins de gain financier ou personnel.

Pourquoi vous en préoccuper ?

Les activités frauduleuses augmentent le coût des régimes d'avantages sociaux, pour vous et le régime.

Ne laissez pas la fraude mettre en péril votre régime pour vous et votre famille.

Signalez tout cas de fraude potentielle à :

Coughlin & associés Ltée

Bureau d'Ottawa :
466, chemin Tremblay
Ottawa, ON K1G 3R1

Bureau de Winnipeg :
175, rue Hargrave, Suite 100
Winnipeg, MB R3C 3R8

tipline@coughlin.ca
Ligne info : 1-833-358-4262


COUGHLIN
spécialistes des avantages sociaux

Coughlin & associés Ltée est une entreprise de People Corporation

Faites votre part

Prévenez la fraude




COUGHLIN
spécialistes des avantages sociaux
Coughlin & associés Ltée est une entreprise de People Corporation



Comment détecter la fraude

CONSEILS

- ✓ Protégez les renseignements personnels de votre régime d'avantages sociaux, incluant vos numéros d'identification et de police.
- ✓ Comprenez la couverture de votre régime d'avantages sociaux, ainsi que les limites et maximums applicables.
- ✓ Ne laissez personne emprunter votre carte-médicaments pour obtenir des médicaments d'ordonnance.
- ✓ Posez des questions pour vous assurer que le fournisseur de soins de la santé soit dûment autorisé à fournir les services offerts.
- ✓ N'hésitez pas à questionner les fournitures ou services qui vous sont prescrits.
- ✓ Assurez-vous que les reçus des fournisseurs soient exacts et reflètent les services et fournitures que vous avez reçus.
- ✓ Vérifiez le relevé des prestations émis par Coughlin pour vous assurer qu'il contient uniquement les services et fournitures que vous et vos personnes à charge admissibles avez obtenus.

Alertez Coughlin de toute fraude réelle ou potentielle

Rappelez-vous du vieux dicton, « si c'est trop beau pour être vrai, c'est sans doute le cas. »

On vous offre de l'argent ou d'autres incitatifs en échange des numéros de votre régime et de certificat. Dénoncez à Coughlin quiconque vous demande ce genre de renseignement.

Attention aux fournisseurs qui tentent d'utiliser vos renseignements personnels (comme votre nom d'utilisateur, mot de passe et autres informations personnelles) pour facturer des fournitures ou services que vous n'avez jamais reçus.

Attention aux fournisseurs qui vous demandent – « pour vous faciliter la tâche » – de signer un formulaire de règlement en blanc. Une demande de remboursement de soins de la santé ou de soins dentaires signée au préalable facilite la tâche à toute personne désireuse de commettre une fraude en votre nom.

Soyez sur vos gardes en présence d'un fournisseur de soins de la santé ou de soins dentaires qui semble plus préoccupé par les frais admissibles et maximums de votre régime que par les services à vous rendre.

Attention aux fournisseurs qui renoncent de façon routinière à votre copaiement ou franchise.

Un collègue déclare avoir reçu des services pour quelqu'un qui n'est pas couvert par le régime d'avantages sociaux.

Attention aux fournisseurs qui offrent la facturation de services ou fournitures autres que ceux reçus pour contourner les exigences d'admissibilité et de maximums du régime (c.-à-d., un traitement dans un spa présenté comme des frais de massothérapie; des lunettes de soleil de marque qu'on peut obtenir sans ordonnance mais présentées comme des verres nécessitant une ordonnance; etc.).

